

Monsieur.

J'ay eu le mesme soin pour envoyer scurement vre Lacquet  
 a Monsieur Des Lartes, qu'on a pour l'adresse des perles  
 & des diamants, que j'ay differe jusques a prnt de Vous  
 faire Scauoir, pour n'interrompre pas le cours de vos  
 occupations a diverses foix, en vous assurant a mesme  
 temps de la reception d'iceluy, dont la depesche gy  
 jointe fera foy, la quelle vous eustes pu avoir trois  
 jours plus tost, s'il ne m'eust estte commandé p mon ds  
 Sieur Des Lartes d'y joindre les compromis entre  
 W. & S. que Mois n'avons recus qu'a ce matin d'Utrecht.  
 Pour faciliter cette affaire W. s'est conformé aux  
 considerations que S. a eues, que y ayant quatre voix  
 elles pourroient estre msparties; quoy qu'il eust estte  
 plus ayte de pourvoir a cest inconvenient en sorte  
 que les Voix des Proffes<sup>rs</sup> de Leyden fissent demeurées  
 en leur entier, car il semble que cest leur faire  
 tort que de les vouloir croire qu'a demy en cholet  
 qu'ils doivent Scauoir si bien qu'en autre: Et on  
 y pourroit encors remedier commodement en reconnoissant  
 un cinquiesme arbitre que les autres quatre pourroient  
 assumer a eux en cas que leurs voix fissent divisées  
 également.

*W. desire auty q' au breu*

du Profes<sup>r</sup> Schotanus, qui est extrémement malade à pr<sup>t</sup>, il luy soit permis de nommer un autre en cas de continuation de maladie ou de mort. Dans le prem<sup>r</sup> article du compromis entre ces mots upt alle Symonstelg getaluz, j'auois du adjouster dans le project que j'ay copié le mot de gogoset, qui est en faveur de S. (car il pourroit estre que la rac. cab. <sup>me</sup> je pourroit tirer des nombres entouris, & non pas des rompus, qui sont auty compris sous le mot de alle) que S. y pourra encors adjouster si le trouve bon.

Au reste, Monsieur, je vous renvoie quelques papiers que le Sieur Cornelie Van Dorp m'a laissé touchant les terres dans le Drent.

Il est d'opinion qu'il y a du mesconté au calcul & qu'elles ne donneront pas tant de profit à Beaufort pres, & mesmes qu'elles seroyent possible trop chères quand on n'en payeroit rien aux conditions qui sont proposées, estant press de vous en déquiper ses raysons & de dire son avis de boidre, quand il vous plaira luy faire l'honneur de luy faire entendre que cela ne vous importunera point. Je suis de tout mon cœur

V

Monsieur

Lede 21 decemb<sup>r</sup> 1639.

Or<sup>r</sup> tres humble & tres obéissant  
Ses uiteur A. Blirck.

Constantijn Huygens  
Alkmaar

